

7-1996

## Centre International de Formation Saint Vincent de Paul

John E. Rybolt C.M.

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

---

### Recommended Citation

Rybolt, John E. C.M. (1996) "Centre International de Formation Saint Vincent de Paul," *Vincentiana*: Vol. 40 : No. 4 , Article 40.

Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol40/iss4/40>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Via Sapientiae. For more information, please contact [digitalservices@depaul.edu](mailto:digitalservices@depaul.edu).

# Centre International de Formation Saint Vincent de Paul

*John E. Rybolt C.M.  
Directeur du C.I.F.*

## Introduction

Merci, chers confrères, pour l'accueil manifesté à mon égard pendant les premiers jours de cette importante réunion. J'espère que le fait de nous retrouver ensemble en cette circonstance sera, en son entier, aussi important pour vous qu'il aura été intéressant pour moi.

Mes remarques traiteront d'abord de l'expérience vécue de notre programme en matière de formation permanente vincentienne, et en second lieu du financement du programme. A la fin, on vous réservera du temps pour les questions éventuelles et leur discussion.

## Programme

J'ai été formé en vue d'enseigner, c'est pourquoi j'aimerais commencer par quelques précisions sur notre histoire. D'où vient le Centre International de Formation (CIF). Les Assemblées Générales passées ont largement commenté le besoin d'une formation permanente. En fait, les Constitutions, au paragraphe 15, mentionnent la participation à la formation permanente du Clergé comme une de nos oeuvres; et le paragraphe 81 dit: *"La formation de nos membres devrait se poursuivre et se renouveler tout au long de leur vie."* Le Statut 42 lance aux provinces un appel leur demandant de promouvoir une formation permanente commune et personnelle. Et pourtant le point précis d'une formation permanente vincentienne n'apparaît pas mentionné à cet endroit, ce qui démontre que le CIF fait tout juste partie d'un effort plus vaste de la Congrégation. Le Pape Jean-Paul II, rien moins, a émis, en 1986, un commentaire favorable sur l'idée d'une possible *"fondation... d'un centre international en vue d'études vincentiennes"*. Ces faits et beaucoup d'autres appels du même genre ont poussé le Père Maloney et son Conseil à fonder ce qu'ils ont, plus tard, nommé le *"Centre International de Formation Saint Vincent de Paul"* - connu sous ses initiales françaises comme le CIF. Ce centre fut ouvert en septembre 1994.

Une équipe de trois directeurs a été choisie: moi-même, membre de la province du Midwest des Etats-Unis d'Amérique, Jean-Pierre Renouard de la province de Toulouse, et Luis Alfonso Sterling de la province de Colombie. Nous représentons, à nous trois, les trois langues principales de la Congrégation, et nous faisons de notre mieux pour devenir des experts dans ces trois langues. L'équipe commença par des réunions formelles au début de 1993.

Au cours de ces réunions, nous avons pris des décisions importantes concernant nos buts, notre méthodologie, l'emplacement du centre (la Maison-Mère à Paris), les langues à utiliser, et les modifications matérielles indispensables des locaux de la Maison-Mère requises par notre présence. Vous avez reçu dans votre dossier une copie des statuts du CIF. Nous basons notre travail sur ces statuts. Je le dis explicitement parce qu'il est fondamental que chacun de nous comprenne l'objectif formel du programme: une formation vincentienne permanente. En conséquence, nous n'offrons pas une formation personnelle, théologique ou ministérielle à strictement parler. Nous pensons qu'il vaut mieux que nous laissions ce souci à d'autres.

Quelle est pratiquement notre expérience actuelle? D'abord, nous avons choisi nos Constitutions comme base de notre travail. Jusqu'à un certain point cela élimine le risque de nous contenter de proposer de simples théories ou opinions sur la vie vincentienne. Les Constitutions, approuvées par l'Eglise, donnent le détail de notre identité, de notre mission, de notre travail, de notre vie, de notre formation et de notre gouvernement. Nous nous efforçons de sélectionner les experts voulus pour traiter les sections principales des Constitutions. (Vous trouverez dans votre dossier une liste des noms de ces intervenants.) Ils parlent habituellement du développement des articles en question (comme l'enseignement de saint Vincent, les Règles Communes, l'histoire de la Congrégation), et apportent leur propre expérience comme illustration de la manière dont on passe de la théorie à la pratique. Vous trouverez également dans votre Dossier des copies du calendrier pour la Quatrième Session (qui vient de s'achever) et pour la Cinquième Session (qui doit commencer en septembre prochain). Vous pourrez constater comment les sessions progressent de semaine en semaine, et comment nous avons organisé le travail. Chaque session comporte toujours des visites aux sites vincentiens les plus importants, et une retraite annuelle au Berceau. Nous clôturons la retraite par la rénovation des Voeux.

Ayez soin aussi de noter la façon dont chaque semaine est organisée. Normalement nous commençons la semaine par huit heures de conférences données par les intervenants. Puis, les participants se séparent en petits groupes, selon la langue employée. A la fin de la semaine, ces petits groupes rapportent au groupe général les résultats de leurs discussions et participent ainsi à l'enseignement des autres. Nous essayons aussi d'inviter des intervenants occasionnels sur des sujets particuliers, mais toujours sur des thèmes vincentiens.

Comme partie terminale du programme, nous avons choisi de demander à chaque participant de présenter une analyse écrite de son propre apostolat ou de la vie de communauté telle qu'il la vit. Pour aider les participants à réaliser ce travail nous leur proposons un modèle-type de cette analyse. Nous demandons à nos confrères participants d'examiner soigneusement leur propre vie à partir d'une perspective vincentienne, en se basant sur tout ce qu'ils viennent d'étudier et d'expérimenter au cours des premiers mois du programme. Beaucoup ont jugé cet exercice extrêmement fécond pour leur vie personnelle.

Vous remarquerez que j'ai appelé les confrères qui assistent au programme des "*participants*". Nous avons cherché à éviter les termes d'"*étudiants*", ou de "*jeunes confrères*" pour parler de ces gens mûrs. Nous en avons eu environ une centaine jusqu'à aujourd'hui, et ils représentent tous les aspects du travail de la Congrégation: pasteurs, enseignants, missionnaires, directeurs de Filles de la Charité, supérieurs de maison, un ancien provincial, des membres de conseils provinciaux. Tous ces gens sont des frères, des diacres, des prêtres qui travaillent dur. Souvent, pour la première fois de leur vie, ils obtiennent de vous, leurs provinciaux, une occasion de laisser de côté leur tâche pour un moment et de passer un certain laps de temps à repenser sérieusement leur propre vie et leur propre travail.

Nous avons été obligés de limiter le nombre des participants à 30 environ, pour deux raisons principales: nous n'avons de place que pour 30, et un groupe plus étoffé serait difficilement maniable si l'on tient compte des perspectives de la dynamique de groupe. Nous limitons aussi l'accès à la tranche d'âge comprise entre 35 et 50 ans, car c'est à cet âge généralement que les confrères éprouvent le besoin de faire une pause dans leur activité et de ré-examiner leurs engagements. En anglais, nous parlons d'une "*crise de l'âge moyen*" qui arrive souvent alors. Nous avons également trouvé enrichissant de recevoir des membres d'une autre congrégation, la Congrégation Vincentienne de l'Inde. Ils ont en partage le même esprit et la même mission que nous, et ils ont été les bienvenus parmi nous. D'autres communautés pourront se joindre à nous à l'avenir. Vous trouverez dans votre Dossier une liste des provinces qui ont envoyé des candidats aux quatre premières sessions, et des listes pour les deux prochaines. J'espère que ces listes vous encourageront à limiter vos choix pour que nous puissions recevoir les 30 confrères que nous sommes capables de loger.

Nous vous avons demandé aussi, à vous-mêmes ou à vos prédécesseurs dans la charge, de ne nous envoyer que les confrères qui pourront tirer profit du programme. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire évidemment que vous devriez éviter de nous envoyer vos "*confrères à problèmes*", dans l'espoir illusoire que nous serions capables de faire quelque chose pour eux. Ne nous causez pas de surprises, je vous en prie. Cela signifie également qu'il faudrait vous abstenir de choisir des confrères incapables ou non-désireux de profiter du programme en raison de leurs occupations précédentes: il se pourrait qu'ils soient déjà des experts en quelque matière que nous serions supposés leur donner, par exemple.

Les futurs participants devraient, également, être capables de communiquer entre eux à travers les barrières de langues et de cultures. Certains ont souffert d'isolement parce qu'ils étaient privés de facilité sur ce terrain. Nos recherches ont démontré que les langues les plus utilisées dans la Congrégation de la Mission sont l'anglais, l'espagnol et le français. Pour cette raison, nous nous concentrons sur ces langues et fournissons une traduction simultanée à nos intervenants et durant les sessions plénières. Des langues moins fréquemment utilisées sont le polonais, le portugais et l'italien. Souvent nous offrons des cours destinés aux groupes parlant ces langues. Nous envisageons d'offrir aussi, occasionnellement, des sessions en allemand. Je vous remercie pour les réponses que vous m'avez envoyées, lorsque vous

avez présenté des confrères pour les prochaines huit sessions prévues jusqu'à l'an 2000. Ce qui ne veut pas dire que le programme sera suspendu à ce moment-là, ni que le le Père Général ne compte pas vous voir envoyer AVANT cette date tous les confrères dont vous pourrez disposer.

Une grande partie de notre travail consiste à procéder à une estimation des sessions. Nous demandons aux participants de rédiger une évaluation personnelle deux fois par session. L'équipe chargée d'examiner ces rapports les étudie alors et en rend compte au Conseil Général, avec l'aide du Père Griffin, notre officier de liaison. Puis le Conseil examine les résultats et nous envoie ses commentaires. Nous demandons aussi aux intervenants de faire connaître leur impression; plusieurs le font, et nous ajoutons cette information à nos autres rapports. En général, les rapports ont été très favorables, en particulier ceux concernant la structure, l'organisation et l'idée de base du programme. Beaucoup parmi les suggestions proposées à cette occasion ont été à l'origine de modifications de détail dans le programme. Nous interrogeons les participants pour savoir leur appréciation sur les intervenants, en ce qui concerne leurs connaissances, leur manière de présenter le sujet, l'importance aux yeux de chaque participant, de ce qu'ils ont pu dire. Certains parmi les intervenants ont été moins appréciés que d'autres pour diverses raisons. Comme nous n'en sommes encore qu'aux tout premiers stades de notre développement, nous sommes toujours à la recherche des meilleurs conférenciers disponibles. Dans votre dossier, vous trouverez un essai de liste d'éventuels conférenciers dont les noms nous ont été suggérés. Les membres de l'équipe du CIF apprécieraient beaucoup que vous examiniez cette liste et que vous lui communiquiez vos commentaires, et également que vous suggériez d'autres noms pour les sujets présentés.

Quelles furent nos difficultés? Deux surtout, si l'on se place du point de vue de l'importance: le problème de la communication entre participants d'une part, entre participants et intervenants d'autre part (en raison de la langue, de la culture, de la théologie, des niveaux de leur première formation et de leurs expériences apostoliques) et le problème de l'éloignement du lieu d'origine (communauté, famille et amis, culture, habitudes quotidiennes, alimentation). D'autres ont eu des problèmes touchant l'idée de base du programme lui-même: la formation vincentienne permanente, ou en matière d'ouverture aux changements personnels exigés d'eux sur la base de notre héritage commun et l'appel des Constitutions.

Nous avons projeté d'entrer en contact avec d'anciens participants, dès que nous en aurons fini avec nos trois premières années de fonctionnement, pour leur demander une nouvelle évaluation du programme -avec un certain recul, donc- et des commentaires sur l'influence que leur stage parmi nous a eu sur leur vie subséquente, en supposant qu'il en ait eu.

## **Finances**

Passons maintenant à la question financière. Lors du lancement du programme, le Conseil Général de la Congrégation avait pris en mains la responsabilité des finances. Cela a impliqué des frais de construction, des frais dûs à l'achat des équipements nécessaires à la traduction simultanée (une aide extérieure a été obtenue), des dépenses de mobilier et autre matériel. La Province de Paris et la Maison-Mère ont également participé à notre installation en remettant en état une partie des bâtiments destinés à nous loger. Les séminaristes étudiants ont déménagé, abandonnant deux larges corridors pour les laisser à la disposition de nos participants. Les confrères de la communauté locale ont dû subir quelques changements dans leurs habitudes quotidiennes du fait de notre présence. Pour la courtoisie avec laquelle ils ont accepté ces dérangements, nous leur sommes très reconnaissants. La Province et la Maison-Mère ont été très accueillants et très coopératifs.

Le principe adopté par le Conseil Général est que le Centre devrait s'auto-financer. Nous nous efforçons de le faire en essayant d'équilibrer nos revenus et nos dépenses. Vous trouverez dans votre Dossier un rapport très bref sur notre situation financière à la fin de 1995. Malheureusement, nos comptes ne nous permettent pas de vous présenter un rapport financier complet pour le moment. Vous l'aurez en 1996. Vous remarquerez le petit surplus constaté après clôture de notre bilan pour 1995.

Le SICAV mentionné dans le rapport financier se réfère aux valeurs bancaires que nous avons achetées pour faire travailler quelques fonds dormants. Cela veut dire qu'à la fin de 1995 nous avons un surplus de 5.000 F, plus environ 68.000 F de disponibles en titres bancaires. Il faut toutefois ajouter qu'il nous restait quelques factures à solder en 1996 suite à la Session III de 1995; cependant, ce "trou" est contrebalancé par certains revenus qui devraient être appliqués aux comptes de 1995, mais ne sont arrivés à échéance qu'en 1996. Nous organiserons un audit professionnel de nos comptes à la fin de 1996.

Permettez-moi maintenant de vous communiquer les points principaux de notre budget annuel. La charge principale en matière de dépense provient de la location mensuelle des chambres (1450 F par mois et par chambre), et des repas (124 F par jour). Nous payons également: pour nos intervenants (voyage à Paris et retour, logement et nourriture, plus un honoraire); pour les membres de l'équipe (alimentation, assurances, dépenses personnelles, retour annuel à la province d'origine); pour le ou les traducteurs (un honoraire calculé par heure de travail). Il y a aussi les dépenses du programme; téléphone/fax, photocopieur, journaux et revues, livres pour la bibliothèque, véhicule. Nous avons également des frais bancaires importants pour les chèques reçus et le change monétaire. Finalement, il reste quelques frais, comme la comptabilité et l'amortissement des équipements.

Vous remarquerez que nous ne fournissons pas de bourses. C'est l'affaire de la Province. Certaines provinces paient pour leur personnel, tandis que d'autres cherchent à l'extérieur un soutien total ou partiel. Ces sources extérieures ont été, jusqu'à aujourd'hui, des organismes de financement (principalement "*Aide à l'Eglise en Détresse*", "*Oeuvre d'Orient*", "*Oeuvre du Bienheureux Perboyre*"); d'autres provinces ont généreusement pourvu aux nécessités de leurs frères dans le besoin; il

existe enfin un modeste fonds d'entraide établi par le Conseil Général. Peut-être serait-il possible de profiter de cette réunion pour établir des plans en vue de partager nos ressources avec d'autres qui en manqueraient, leur permettant ainsi de bénéficier du programme.

Certains ont soulevé la question du coût trop élevé du programme, et ont cherché à obtenir des réductions. Nous avons déjà pu baisser le prix réclamé de 30.000 à 29.000 F. Vous pourrez vous rendre compte, toutefois, en étudiant le bref compte-rendu de notre situation financière, que nous couvrons tout juste nos dépenses à partir de nos revenus. Les principaux moyens de réduire nos dépenses d'une façon significative seraient les suivants: obtenir un loyer moins élevé pour la chambre et la pension à la Maison-Mère, et envisager un raccourcissement du programme. Je mentionne la question parce que la charge du loyer plus la pension consomme 60 pour cent du revenu par participant. Les 40 pour cent qui restent servent à couvrir les autres frais. Nous avons entrepris de négocier avec la Maison-Mère, mais nous comprenons bien, aussi, que les responsables de la Maison-Mère ont des frais de personnel, d'électricité et de gaz, d'entretien des locaux, d'assurances, etc., choses que personne parmi vous n'ignore.

L'équipe se rend compte également que 29.000 F ne représentent pas le coût total pour vous, car il vous faut calculer en plus les frais de voyage entre Paris et votre Province, et quantité d'autres frais moins importants (timbres, petits achats, coiffeur, téléphone, fax, photocopies, billets d'entrée dans les endroits non pris en charge par le programme, remèdes, soins médicaux ou dentaires).

La "gros morceau" de nos revenus, c'est ce que vous déboursez. Un petit revenu nous arrive sous forme de services rendus par les membres de l'équipe et pour lesquels ils reçoivent un honoraire. Ce revenu supplémentaire va au programme, et nous nous sommes mis d'accord pour que 50 pour cent de cet argent aille aux membres de l'équipe pour leurs petits frais personnels.

## **Conclusions**

En général, notre conclusion est que notre chance est d'avoir d'excellents confrères dans la Congrégation de la Mission. Il est passionnant de rencontrer ces hommes et de vivre avec eux leur expérience de Vincentiens d'aujourd'hui. Nous avons pu partager également leurs difficultés et leurs peines. Dans votre Dossier vous trouverez des listes de remarques extraites de l'ultime réunion qui a suivi les deux dernières sessions. En dépit des problèmes que les confrères peuvent rencontrer épisodiquement au cours de la session, ils s'accordent en général pour exprimer leur reconnaissance lors de la fin des cours. Vous pourrez en juger vous-mêmes si le coeur vous en dit.

A partir des quatre sessions déjà tenues, nous, membres de l'équipe du CIF, avons discerné quatre thèmes que je voudrais simplement proposer à votre réflexion.

Premièrement, les confrères ont le souci d'être fidèles: en tant que croyants, que Chrétiens, que Catholiques, que Vincentiens, que prêtres, que diacres ou frères. Ils se posent la question de savoir comment ils arriveront à vivre les nombreux changements qu'ils constatent autour d'eux.

Deuxièmement, ils se soucient beaucoup de la qualité de leur vie de communauté, et cherchent à l'améliorer.

Troisièmement, ils ont le souci de revoir de près le caractère vincentien de leur travail, et sont spécialement intéressés à poursuivre la tâche des missions populaires, que ce soit au niveau individuel, que ce soit au niveau provincial, et à remettre en question le sens de la prise en charge de "*paroisses missionnaires*".

Quatrièmement, ils éprouvent une inquiétude perceptible devant la tournure que prend le problème des vocations -en fait, le manque de vocations- que ce soit dans leur propre province ou ailleurs dans la Congrégation.

Finalement, merci pour votre attention et l'appui que vous apportez au CIF. Les membres de l'équipe, Jean-Pierre Renouard (maintenant retourné dans sa province), Luis Alfonso Sterling et moi-même, apprécions hautement l'occasion qui nous a été fournie de rendre service à vos provinces à travers cette importante entreprise.

(Traduction: François Brillet, C.M.)